

LA POSTE

A l'attention de Monsieur Joël ESCALLIER
Directeur du Courrier
Poitou-Charentes

9, rue de Maillochon
86072 Poitiers Cedex 9

Niort, le 17 décembre 2004

GG/MWM

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous solliciter au sujet d'un changement des horaires des levées du courrier intervenu à l'occasion de l'exécution d'une convention passée avec la commune de Saint Rémy.

En effet, aujourd'hui le Maire déplore les conséquences sur la qualité du service offert à ses administrés et usagers.

Très attachée à la défense d'un service public de proximité dans les communes rurales, j'ai souvenir de l'engagement de la poste de respecter le préalable d'une concertation avant toute modification des horaires de levées du courrier.

En conséquence je vous demande de bien vouloir organiser un telle concertation et de surseoir à l'exécution de ces changements d'horaires dans la perspective de cette concertation avec les usagers et la collectivité.

Convaincue que vous aurez à cœur d'accéder à ma demande qui, encore une fois, correspond à ce qui a été consenti par la Poste, de façon générale, comme mode opératoire et transparent devant présidé aux éventuelles restructurations de ce type, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération.

Geneviève GAILLARD

MARIE DE SAINT REMY
A l'attention de Monsieur Joël BIRAUD

Niort, le 17 décembre 2004

GG/MWM

Monsieur le Maire,

Faisant suite à votre courrier daté du 02 décembre dernier, vous trouverez, ci-joint, copie de la lettre que j'ai adressée à Monsieur Joël ESCALLIER, Directeur du courrier de la Poste.

En espérant que notre démarche puisse aboutir et s'inscrire dans le maintien d'un service public de proximité de qualité, auquel, vous le savez, je suis profondément attachée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération.

Geneviève GAILLARD